

sa qualité de Gouverneur général suppléant, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 19 juin 1990, à 17 h 15, afin de donner la sanction royale à certains projets de loi.

Veuillez agréer,
Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.
Le Sous-secrétaire, Politique,
Anthony P. Smyth

L'honorable
Le Président du Sénat
Ottawa

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement): Monsieur le Président, y a-t-il une raison pour laquelle l'heure est fixée à 17 h 15? Je pensais qu'elle avait été fixée à 17 heures.

Son Honneur le Président: Il semble que ces lettres doivent être lues à la Chambre des communes, et il est maintenant 17 h 05.

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

• (1700)

(La séance reprend à 17 h 15.)

Le Sénat s'ajourne à loisir.

SANCTION ROYALE

Le très honorable Brian Dickson, juge en chef du Canada, en sa qualité de suppléant du Gouverneur général, prend place au pied du trône. La Chambre des communes, priée de se présenter, arrive avec son Président. Il plaît au très honorable suppléant du Gouverneur général de donner la sanction royale aux projets de loi suivants:

Loi concernant la protection des obtentions végétales (*Projet de loi C-15, chapitre 20, 1990*)

Loi concernant, d'une part, les maladies et substances toxiques pouvant affecter les animaux ou transmissibles par ceux-ci aux personnes, d'autre part, la protection des animaux (*Projet de loi C-66, chapitre 21, 1990*)

Loi visant à empêcher l'importation, l'exportation et la propagation des ennemis des végétaux et prévoyant d'une part, les moyens de lutte et d'élimination à cet égard et, d'autre part, la délivrance de certificats à l'égard de plantes et d'autres choses (*Projet de loi C-67, chapitre 22, 1990*)

Loi visant à changer le nom de la circonscription électorale de Brampton—Malton (*Projet de loi C-294, chapitre 23, 1990*)

Loi visant à changer le nom de la circonscription électorale de Montmorency—Orléans (*Projet de loi C-296, chapitre 24, 1990*)

Loi visant à changer le nom de la circonscription électorale d'Elgin (*Projet de loi C-298, chapitre 25, 1990*)

Loi visant à changer le nom de la circonscription électorale de Selkirk (*Projet de loi C-308, chapitre 26, 1990*)

Loi visant à changer le nom de la circonscription électorale de Surrey—White Rock (*Projet de loi C-309, chapitre 27, 1990*)

Loi visant à changer le nom de la circonscription électorale de Laval (*Projet de loi C-310, chapitre 28, 1990*)

Loi visant à changer le nom de la circonscription électorale de Laval-des-Rapides (*Projet de loi C-311, chapitre 29, 1990*)

Loi visant à changer le nom de la circonscription électorale de Gloucester (*Projet de loi C-305, chapitre 30, 1990*)

Loi visant à changer le nom de la circonscription électorale de Langelier (*Projet de loi C-307, chapitre 31, 1990*)

Loi visant à changer le nom de la circonscription électorale de Duvernay (*Projet de loi C-312, chapitre 32, 1990*)

Loi modifiant la loi constitutive de The Canadian Institute of Mining and Metallurgy (*Projet de loi S-16*)

L'honorable John Fraser, président de la Chambre des communes, s'adresse ensuite à l'honorable suppléant du Gouverneur général en ces termes:

Qu'il plaise à Votre Honneur.

La Chambre des communes du Canada a voté certains crédits requis pour permettre au gouvernement de pourvoir aux dépenses du service public.

Au nom de la Chambre des communes, je présente à Votre Honneur le projet de loi suivant:

Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 1991 (*Projet de loi C-75, chapitre 33, 1990*)

À ce projet de loi, je prie humblement Votre Honneur de donner la sanction royale.

Il plaît à l'honorable suppléant du Gouverneur général de donner la sanction royale au projet de loi.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît au très honorable Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

• (1710)

LA LOI SUR LES DOUANES

PROJET DE LOI MODIFICATIF—PREMIÈRE LECTURE

Son Honneur le Président annonce qu'il a reçu des Communes un message accompagné du projet de loi C-55, Loi modifiant la Loi sur les douanes.

(Le projet de loi est lu pour la première fois.)

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous ce projet de loi pour la deuxième fois?

(Sur la motion du sénateur Doody, la deuxième lecture du projet de loi est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, je propose que tous les autres ordres, questions et motions soient reportés.

Des voix: D'accord.

(Le Sénat s'ajourne à mardi le 26 juin 1990, à 14 heures.)